



## Travaux

### 70 bornes de recharge dans l'Allier



Un **schéma de déploiement de bornes de recharge** pour véhicules électriques a été élaboré après concertation entre le SDE 03, le Conseil Général de l'Allier et les trois Communautés d'Agglomération.

**65 bornes accélérées et 5 rapides** seront installées courant 2015-2016, sous maîtrise d'ouvrage du SDE. Les lieux d'implantation font actuellement l'objet d'une réflexion avec les élus des communes concernées, le but étant qu'aucune borne ne soit éloignée d'une autre de plus de 30 km.

En répondant à l'appel à projet de l'État (via l'ADEME) avant le 31 décembre, l'aide financière accordée par l'État pourrait atteindre 50 % de la dépense d'investissement HT.

Afin de remplir cette mission, le SDE 03 s'est doté d'une 7<sup>ème</sup> compétence : "l'installation d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques".

## Énergie

### Un groupement de commandes pour l'achat de gaz

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la fin des tarifs réglementés du gaz pour les sites dont la consommation est supérieure à 200 MWh par an oblige les collectivités concernées à acheter par mise en concurrence et marchés publics.



Face à des démarches administratives lourdes pour ses communes et Communautés de Communes adhérentes, le SDE 03 a constitué un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel. Le Syndicat a donc préparé les opérations de passation de l'accord-cadre et du marché subséquent. Le groupement comprend des membres du SDE et d'autres collectivités et organismes du Département de l'Allier.

Le marché a été attribué à Direct Energie pour un an. Le groupement regroupe, à ce jour, 90 membres dont la consommation totale est estimée à près de 90 GWh, pour un coût de plus de 4 millions d'euros. Après la mise en marché, le gain moyen est de l'ordre de 17 %.

## Projet 2015

### Un groupement de commandes pour l'achat d'électricité



De mêmes obligations que pour le gaz s'imposeront pour l'électricité dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour les points de consommation supérieurs à 36 kVA. La mise en œuvre d'un groupement de commandes pour l'achat d'électricité sera débattu lors du Comité syndical du 19 décembre 2014. Le Bureau du SDE 03 a d'ores et déjà émis un avis favorable à une telle éventualité, étant entendu que le nombre de participants au groupement pourrait être beaucoup plus important que pour le gaz (plus de points de livraison concernés).

La procédure serait lancée dès le premier semestre 2015, pour être opérationnelle le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

*Le Président,  
Yves SIMON,  
le Comité et toute l'équipe  
du SDE 03 vous souhaitent  
une excellente année 2015*



## EN BREF

### Déménagement du siège du SDE 03

Depuis le 8 décembre, les services du SDE 03 se sont installés dans leurs nouveaux locaux, à Yzeure.

Ils vous accueillent désormais à l'adresse suivante: 11 Les Sapins - CS 70026 - 03401 YZEURE CEDEX. Les coordonnées téléphoniques restent inchangées.



## AGENDA

**23,24 et 25 janvier 2015**  
>PANORABOIS Grande Halle d'Auvergne

[www.panorabois.com](http://www.panorabois.com)

**27, 28 et 29 janvier 2015.**  
Les Assises de l'Énergie Bordeaux

[www.assises-energie.net](http://www.assises-energie.net)